

Le souvenir français aux portes de nos cimetières

La mémoire de nos Morts pour la France



Le souvenir français aux portes de nos cimetières

Dès sa création, en 1887, Le Souvenir Français a fait de la journée de la Toussaint un moment fort de la mobilisation des Français autour de l'entretien des tombes des Morts pour la France. Durant toute la Grande Guerre, l'ensemble des comités de l'association « Le Souvenir Français » quêtaient aux portes des cimetières. En 1919, le législateur a donné une base légale à cette mobilisation en transformant le 1er et le 2 novembre en journée commémorative nationale. C'est cette base qui justifie en 2017 la présence des quêteurs de l'association « Le Souvenir Français » dans chaque commune de France pendant quatre jours – les 29, 30, 31 octobre et le 1er novembre.

La totalité des sommes rassemblées constitue une part essentielle des fonds consacrés par Le Souvenir Français à l'entretien des tombes des Morts pour la France et à la sauvegarde des tombes familiales entrées en déshérence dans lesquelles sont inhumés des Morts pour la France. Il a pour mission de maintenir la mémoire de tous ceux qui, combattants de la liberté et du droit, sont morts pour la France. N'ayant aucune attache politique, libre de tout lien confessionnel ou philosophique, le Souvenir Français est ouvert à toutes celles et à tous ceux qui, Français ou étrangers, ont « une certaine idée de la France » et de l'idéal de liberté pour lesquels nos anciens se sont sacrifiés depuis la révolution.